

*La Constitution*

Enfin, je voudrais faire remarquer que près des deux tiers des personnes consultées ont rejeté l'argument selon lequel Québec devrait avoir un statut constitutionnel différent de celui du reste du Canada.

Je ne suis pas d'accord là-dessus. Cependant, il est de mon devoir de faire part de ce point de vue à la Chambre. Il est de mon devoir d'en faire part au comité sur le renouvellement de la Constitution, et c'est ce que je fais. J'aimerais déposer le rapport intégral de notre assemblée constituante, dont je fournirai volontiers un exemplaire à tout député qui le désire.

Pour terminer, je dirai que le Canada m'a toujours bien servi dans ma jeunesse, et continue de me servir ainsi que ma famille, mes amis et les personnes qui me sont chères. C'est un Canada qui, à mon avis, doit changer pour survivre et prospérer. Je pense que la survie et la prospérité de notre pays sont d'une importance capitale pour les générations futures. Elles ont, j'estime, le droit de jouir de la sécurité dont nous bénéficions en tant que Canadiens et qui m'a personnellement si bien servi.

Je formule le voeu, que nous députés et Canadiens ayons la sagesse de trouver ensemble la voie qui mènera à ce renouveau.

**M. Doug Fee (Red Deer):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre part à ce débat et de vous rendre compte des vues des Canadiens de ma circonscription de Red River.

Ce que nous faisons ici ce soir, nous devrions le faire plus souvent. Quand je vais rentrer chez moi, je vais me poser la question que nous nous posons tous, à savoir pourquoi les députés ne représentent-ils pas mieux les gens comme moi? Pourquoi mes vues ne sont-elles pas exprimées à la Chambre? Ce débat le permet. Les députés réfléchissent ensemble et rendent compte des vues de leurs électeurs sur la Constitution.

La question constitutionnelle tend à être dominée par ceux qui aux yeux des médias, occupent le devant de la scène. Il est toujours question dans les médias des vues des politiciens, des universitaires et de celles des groupes qui défendent des intérêts spéciaux. Dans le cadre du présent débat, nous rapportons les opinions de nos électeurs, des citoyens ordinaires, de nos amis et de nos voisins, des innombrables personnes qui ont voulu partager leurs idées, leurs pensées et leur amour pour ce pays qui est le nôtre.

Ce sont les citoyens que nous représentons qui font que ces brefs rapports sont aussi importants. Pour qu'une constitution fonctionne, pour qu'elle permette à une nation de croître dans l'unité et dans la force, il faut qu'elle reflète les valeurs auxquelles est attaché le

peuple qu'elle sert. Les constitutions ne sont pas faites pour les politiciens ni pour les universitaires. Elles doivent être faites pour le peuple.

Lorsque le comité mixte a annulé les audiences qui étaient prévues dans ma circonscription pour le mois de novembre, je les ai tenues moi-même. Je suis heureux de l'avoir fait. Les personnes qui ont assisté aux assemblées du mois de novembre à Sylvan Lake, Innisfail et Red Deer m'ont dit et répété que c'est ainsi que l'on aurait dû procéder. On m'a dit qu'il n'était pas nécessaire de créer des commissions très onéreuses ni même des comités spéciaux mixtes. Ce sont les députés qui devraient écouter et ce sont eux qui devraient avoir l'occasion de discuter, de réfléchir et de représenter les opinions de leurs électeurs. Une personne qui a son franc-parler m'a dit ceci: «Je suis heureux de vous voir enfin faire le travail pour lequel vous avez été élu.»

À l'issue de cette première série de réunions, on m'a dit que l'économie avait tout autant d'importance que la Constitution. J'ai donc tenu compte de cette remarque et j'ai tenu au mois de janvier une deuxième série d'assemblées publiques où nous avons discuté à la fois de l'économie et de la Constitution.

J'ai également organisé une assemblée constituante d'élèves du secondaire. Toutes les écoles secondaires de la circonscription ont été invitées à choisir trois élèves. Le groupe s'est réuni au Collège de Red Deer et il a passé toute une journée à débattre les 28 propositions et le train de mesures constitutionnelles.

On a communiqué le résumé des résultats de mes assemblées constitutionnelles et de l'assemblée constituante des élèves au ministre ainsi qu'au comité spécial mixte. Hier, deux participants à l'assemblée constituante des écoles secondaires, Barb Ellingson, d'Innisfail, et Paul Abbott, de Red Deer, ont eu l'occasion de comparaître devant le comité mixte pour y présenter les recommandations de leur assemblée. Ils ont très bien représenté leurs électeurs et exprimé leurs points de vue. La plupart de mes observations sont inspirées de l'autre série de réunions que nous avons tenues.

La fin de semaine dernière, le ministre a dit que l'heure n'était pas aux propos incendiaires. Selon lui, le débat a dépassé ses espérances. J'aurais espéré que lui-même et ceux d'entre vous qui écoutent auraient constaté que certains commentaires que j'ai recueillis datent d'avant les dernières conférences. Les gens et les opinions ont peut-être changé, mûri en quelque sorte, mais il existe encore un fort sentiment de frustration et, dans certains cas, d'aliénation, et il ne serait pas juste à l'égard des gens que je représente de taire ce sentiment.